

# La promenade dominicale

Autor(en): **Héritier, G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **70 (1931)**

Heft 33

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-224065>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



# CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOU  
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration :

Pache-Varidel & Bron  
Lausanne

ABONNEMENT :

Suisse, un an 6 fr.  
Compte de chèques II. 1160

ANNONCES :

Agence de publicité Amacker  
Palud 3, Lausanne.

## CONTRE LE BRUIT

**A**IMEZ-VOUS le bruit ? Celui du piano de votre voisin qui joue — mal — la même rengaine de Stravinsky depuis trois ou quatre termes ? Celui du poste de TSF. ou du phono du monsieur d'en face ? Celui du coq enroué qui selève toujours avant le soleil ? Celui de l'ivrogne du sixième qui met quatre heures à monter les escaliers ? Dites-moi, aimez-vous le bruit ?

Dans nos journaux quotidiens on mène grand bruit contre le bruit !

Le docteur Théodor Lessing l'a en horreur, et, après avoir fondé en Allemagne une ligue contre ce fléau des gens studieux, il est allé faire des adeptes à Vienne. Il a été reçu par la « Ligue contre la poussière et la fumée ». La poussière, la fumée... Cela ne fait pas grand bruit, mais c'est sale et cela tient de la place. Et M. Théodor Lessing a parlé. Herr Doktor a fait l'histoire de la lutte contre le bruit qui est, paraît-il, vieille comme le monde. Les Pandectes, recueil de décisions d'anciens jurisconsultes romains, établi par ordre de l'empereur Justinien, contiennent une disposition qui défendait aux métiers bruyants de s'établir dans les rues où demeuraient des savants. Dans ces derniers siècles, continue Herr Doktor, le nombre des humains s'accroissant toujours, les agglomérations urbaines ont pris des dimensions gigantesques ; on demeure de plus en plus près les uns des autres et même dans les maisons de rapport et gratte-ciel, les uns sur les autres. Source de bruits multiples, intenses, variés. Inupportables, parfois.

Le grand poète allemand Goethe n'y allait pas par quatre chemins pour se préserver du bruit que faisait un voisin gênant : il acheta tout simplement la maison du dit voisin et... la laissa inhabitée. Carlyle, le poète anglais, inventa des remblais de tourbe qu'il fit interposer entre murs et cloisons. Passant de la résistance passive à l'action, le philosophe Schopenhauer fit campagne contre le claquement du fouet des cochers. A Ouchy — et je signale ce fait en passant à M. le municipal Bridel — un étranger de l'Hôtel Beau-Rivage imposa silence aux sirènes du port qui troublaient le calme, en payant trois décis aux mécaniciens des bateaux de la Navigation. Puis, vinrent les initiatives en Suisse, en Hollande, en Norvège, en Allemagne, où est née la ligue qui mène grand bruit contre le bruit.

D'après le Doktor Lessing, il existe quatre moyens pratiques de diminuer le bruit : 1° la police des rues ; 2° la police des bâtiments, ou construction bien comprise des immeubles ; 3° la police des habitations ; 4° la répression pénale des délits d'hygiène. Et voici quelle fut sa conclusion : « Toutes les conquêtes de la civilisation sont dues à l'affinement de l'organisme. Dès lors, comment réussir à les conserver, si notre système nerveux est détraqué par le bruit ? » L'auditoire, entraîné par cette péroraison, a donné libre cours à son enthousiasme, mais à un enthousiasme plein de tact, un enthousiasme en quelque sorte rituel : au lieu d'applaudir — bruit inutile — il a frénétiquement agité les mouchoirs !...

A la caserne. — Dites donc, mon garçon, vos cheveux ne sont pas à l'ordonnance ?

— Non, mon capitaine, ils sont à moi !



## LÈ MESSON

— *Hardi, mè valet! cà tot-ora  
Lo sèlào vint de sè lèvà  
Bin rovilleint... et dein onn'hàora  
Vào fère bin bon messounà.  
Min de niolan su lè montagne.  
'Na raveu monte dâi bosson.  
Lè z'ozî reimpliant lè campagne  
De la granna de lâo tsanson.  
— Hardi, mè valet! âi messon!*

*Lo zin zin que fâ la molâie  
Repond âi tsant de cliào grachâo,  
Et lo crin crin dâi çoitalâie  
Ai z'orolhie dâi sèièlâo  
L'è dâo quemet onna musiqua  
Et vo rebouille à tsavon.  
Benbirâo, mè valet, clii z'ique  
Que sâ comprendre cliià brison!  
Quin biau son on out âi messon!*

*Vo, lè dzeint'yè camelinette,  
Ramassâ bin aprî la faux.  
Bin drâte sant voître reintsette.<sup>1</sup>  
Lè z'èpi alegnî sant biau :  
Resseimblant à voïtron vesâdzo  
Que lo sèlào fâ rodz' et bron.  
Clii couleu vâo dere corâdzo.  
La chaleu vo fâ dâi freson!  
Vo z'ite galèze âi messon!*

*La vèprâ, nô fârein lè dzerbe,  
Mè valet! Lè lin sant godzi.  
Lo bliâ lè franc, pas mècliâ d'herba.  
De lo nyâ n'arein dâo plliési.  
Lè crâno bré dâi tsermalâre  
Sein crotsi portant lè droblion.  
De lâo cllinnâ sant pas avare.  
Valet! niâde fè et bin riond.  
Min de tserope âi messon!*

*Sta né lo gros tsè à èstîle  
Crimmera tant sarâ tserdzi,  
Et l'appliâ dein lo tsamp dâi Guile  
Tiera ferm' à plliein bori.  
Noûtra grandze tant qu'à la frîta  
Va s'einretsî de ti cliào don  
Que la natoura no fâ fita...  
Grand maci bin, per lè d'âmon  
Clii qu'a jé crète la messon.*

Marc à Louis.

<sup>1</sup> Rangées de blé.

## LA PROMENADE DOMINICALE

**N**OUS étions réunis, quelques vieux camarades, chez le docteur Pilloud, sur la terrasse de sa villa, entre Lausanne et Pully. Il y avait là le pasteur Amondruz, le juge Pache, le notaire Jaccard et moi, qui ne suis rien. L'annonce d'un prochain mariage dirigea la conversation de nos têtes chauves sur l'amour conjugal.

Et Pilloud agita sa marotte de célibataire qui ne croit pas aux grandes amours et, surtout, qui n'y veut pas croire :

— Assurément, clamait-il, assurément, l'amour occupe une certaine place dans la vie. Je ne le nie pas. Mais vous avez tort d'en éterniser les effets. Vous donnez trop d'importance à une manifestation passagère. Vous faites de la littérature. Et, d'ailleurs, la preuve que ce mouvement psychique ne saurait avoir si grande autorité, c'est son manque de résistance.

— Tu veux dire ? demanda le juge Pache.

— Qu'il ne résiste pas davantage aux brutalités de l'existence quotidienne qu'aux fatigues de la durée. Avez-vous vu un amour survivre à de grandes catastrophes matérielles sans en être altéré, sans en être amoindri ? Et même, êtes-vous simplement assurés qu'après la mauvaise aventure, il soit resté quoi que ce soit de cet amour, sauf, peut-être, une habitude ou une vague hypocrisie. Citez-moi un exemple.

Paisiblement, comme s'il eût compulsé un dossier dans son cabinet d'instruction, le juge Pache affirma :

— Je pourrais en citer un.

— Probant ?

— A mon estime, tout au moins.

— Vas-y ! Vas-y ! Ne te gêne pas.

— C'est que ce sera peut-être un peu long, et ces messieurs...

Le pasteur Amondruz assura que nous entendrions l'histoire avec plaisir.

— Bien vrai ?

— Absolument, conclut le notaire.

— Dans ce cas, je m'exécute.

\* \* \*

— Le personnage qui sut inspirer l'amour résistant dont il s'agit n'est pas ce que vous appellerez « intéressant ». C'est un rôdeur, un bellâtre, un de ces coqs de cabarets borgnes qui vivent d'une manière d'impôt prélevé par la terre. Je n'insiste pas. Benjamin Gachet — dit Binbin — est connu de la police, qui l'utilise parfois, car cet individu sert volontiers d'indicateur pour dissimuler ses propres opérations. Néanmoins, de temps à autre, la chance tourne : Binbin est pris à son tour. C'est ainsi que je l'ai eu déjà plusieurs fois sur la sellette. Habituellement, ces gens ne m'amuse guère. Mêmes délits, même attitude cynique ou pleurarde, mêmes réponses aux mêmes demandes. En les voyant entrer dans mon cabinet, je devine ce que j'aurai à dicter à mon greffier. Un jour, cependant, il y a trois ans, comme le dit greffier posait les questions coutumières d'identité et ajoutait : « célibataire », Binbin se récria :

— Non, pas célibataire ; marié.

— Comment ça ? depuis quand ?

Nous sommes, généralement, assez renseignés sur les faits et gestes de nos clients habituels pour qu'une modification semblable dans l'état-civil de l'un d'eux, soit connue à l'office. Aussi, je crus à une blague de mon gaillard, un peu farceur, même en cours d'enquête. Mais, Binbin affirmait. Il était marié, légitimement marié, tout ce qu'il y a de plus marié.

— Une dot communale, murmura mon greffier.

— Pas du tout. Une brave fille, une bonne travailleuse.

Vous savez ce qu'on appelle une dot communale ? Telle municipalité, pour se débarrasser d'une ressortissante « indésirable », lui accorde un subside qui facilite son mariage avec un

bourgeois d'une autre commune. Ni la ressortissante, ni le bourgeois ne sont fleur de farine, cela va sans dire. Le fait devient un peu moins fréquent, depuis quelques années, mais on le rencontre encore, de sept en quatorze, dans le canton. Ce n'était pas le cas de la femme Gachet.

La procédure nécessitant bientôt le témoignage de cette personne, je dus l'interroger. Binbin avait raison. Sa femme était une honnête fille, restée honnête femme malgré cet inconcevable mariage. Quelle aberration, l'avait jetée sous les pattes de cet individu? Pas un mot, dans les réponses de ce témoin ne me l'expliqua, et je ne cherchai pas. Je n'ai cure que des faits. Et puis, à ne le point céler, les femmes sont de fichus auxiliaires d'enquête. Elles parlent trop, et je m'applique toujours à ne les y point encourager. Mais celle-ci n'était pas bavarde. Elle parlait de son mari avec une dignité parfaite. Ce n'est donc pas par elle que je connus le détail de son aventure, mais par sa propre sœur, qui, plaignante au procès, ne ménageait guère le prévenu. Aventure très simple, d'ailleurs Mariette — ce sera, si vous le voulez bien, le nom de la jeune femme — était, depuis plusieurs années, cuisinière chez Bonzon, le banquier. Excellents maîtres, les Bonzon ont d'excellents serviteurs. Mariette ne faisait pas exception. Et c'est là qu'un jour elle rencontra Binbin qui, ouvrier peintre, à ses moments perdus, était venu blanchir ou jaunir je ne sais quoi. Oh! les mauvais hasards!

— Il n'y a pas de hasards, ni bons, ni mauvais, intervint le pasteur Amondruz.

— Appelle ça du nom qu'il te plaira, il n'en reste pas moins qu'un gaillard qui, habituellement, ne travaille pas un mois entier dans l'année, va s'embaucher, trouve de la besogne, et, tout en peinturlurant une paroi quelconque, fait le malheur d'une brave créature. Si ce n'est pas le hasard, c'est alors une bien malencontreuse direction.

— Ne critique pas. Que sais-tu? Nous ne savons rien.

— Soit. Revenons au fond. Binbin est grand diseur, il est aimable, peut-être même, fut-il amoureux, bref, la pauvre fille s'y laissa prendre. Le travail de peinture dura quelques jours qui suffirent à l'endoctriner. Et, comme, on ne sait pourquoi, l'ouvrier parlait mariage, elle accepta. Madame Bonzon, qui aime beaucoup Mariette, se renseigna et fut édifiée. Mais, ni les objurgations, ni celles des parents, de la mère, de la sœur entre autres, n'eurent de résultat. Elle voulait son Binbin. Elle l'eut. Ils se marièrent.

\* \* \*

Et ça finit comme les contes de fée et les opérettes. Couplet conjugal. Ils furent heureux et eurent beaucoup d'enfants.

Ce disant, le docteur Pilloud riait et se frottait les mains.

— C'est si peu fini, mon bon docteur, répara-t-il le juge, que je commence à peine.

— Alors, je me rétracte et je m'excuse.

— Pas d'offense, comme dit Mariette. Et j'en reviens à son histoire. Le ménage ne marcha pas mal pendant deux ou trois mois. Binbin travaillait. Mais un tel zèle ne pouvait durer. Sous un prétexte quelconque, il lâcha la besogne et déserta le logis pour retourner vers ses anciens camarades. Ce furent, alors, de successives bordées. Il passait une quinzaine à rôder, puis rentrait sans le sou, et sa femme l'accueillait sans reproches. Elle « faisait des ménages » pour vivre et pour l'entretenir quand il était là. Lui profitait de ces courtes apparitions au logis pour voler les nippes de la pauvre et les vendre. Un jour, la montre. Un autre, le manteau. Le lendemain, quelques modestes bijoux; jusqu'à des chaussures. Il en vint à bazarder les meubles. Et ce commerce eût continué si, après une nouvelle bordée, les délits au sujet desquels j'instruisais ne l'avaient interrompu.

Mariette apprit, par un journal, l'arrestation de son mari. Quelques jours plus tard, elle recevait une lettre du bonhomme, qui, abandonné par ses « amis » implorait, tout naturellement,

le secours de sa femme. Elle s'empressa, se priant, dès lors, du nécessaire pour lui porter des friandises, du vin, tandis qu'elle se nourrissait d'une soupe et se désaltérait d'un verre d'eau.

La prison préventive fut assez longue, mais le drôle n'y manqua de rien. Mariette, heureuse de le reconquérir, attendait impatiemment l'audience. Ignorant le détail des faits, elle croyait à une petite peine, et Binbin entretenait cette illusion. Il fut néanmoins condamné à deux ans.

Sa femme m'intéressait, et je voulus connaître la suite de l'aventure. Au lendemain de l'audience, elle entra chez les Bonzon, non sans avoir dûment spécifié qu'elle n'y resterait que deux années et s'être réservé, en outre, une après-midi, dans la semaine, tout les deux mois, pour aller visiter son mari.

Et c'est ici que commence l'œuvre étrange de cette bonne créature. Un dimanche sur deux elle était libre, de trois à six heures. Or, pour, en quelque sorte, tenir compagnie au prisonnier, pour ne pas s'égayer au grand air tandis qu'il s'attristait entre quatre murs, elle vint, dès son premier congé, faire les cent pas non loin de la prison, en vue des fenêtres, sans savoir, d'ailleurs, lesquelles de ces fenêtres, toujours muettes, éclairait la cellule de Binbin, mais persuadée, alors même, qu'il la voyait, et que cette vue le rassurait, le consolait.

De temps en temps, la pauvre ébauchait un geste de salutation, au hasard, certaine aussi que ce geste irait à bonne adresse. Des gens passaient qui remarquaient ce manège, souriaient sans bienveillance.

On l'observait des maisons voisines. Elle ne s'en souciait pas. Qu'importaient les sourires, et, même, le mépris, s'il était moins malheureux pendant quelques heures? Cependant, quelqu'un l'engagea à ne pas persister. Il est interdit de communiquer avec un détenu, et, ce faisant, elle attirerait des désagréments à son mari et à elle-même. La pensée de nuire à Binbin l'épouvanta. Elle se soumit ou, plutôt, elle trouva un moyen terme. Au lieu de stationner, elle combina un long circuit qui la ramenait, à heures fixes, deux ou trois fois pendant l'après-midi, devant les mystérieuses fenêtres.

Elle passait sans s'arrêter, sans regarder, mais sa venue suffisait, pensait-elle, pour que le prisonnier comprit qu'elle ne l'abandonnait pas et que, loin de se distraire, elle cherchait même à lui consacrer ses heures de loisir. Et pendant deux ans, par le soleil ou la pluie, le vent ou la neige, le chaud ou le froid, elle accomplit ce pèlerinage sans manquer jamais.

Ces choses, maintenant sont passées. Binbin est libre. Le ménage est réinstallé. Cependant, si mes renseignements sont exacts, le gaillard a repris son existence de rôdeur, et je m'attends à le recevoir un de ces quatre matins. Que fera, alors, Mariette? Se dévouera-t-elle encore? Pourquoi, non? Et, pourtant, elle a dû infiniment souffrir. Foncièrement honnête, elle se savait observée, raillée par les uns, plainte par d'autres, méprisée par beaucoup — selon le précepte: « qui se ressemble s'assemble » — eh! bien, supporter ce mépris immérité me semble même plus douloureux que la solitude d'un deuil. Dans tous les cas, docteur, c'est le fait d'un amour résistant, qu'en dis-tu?

Le médecin haussa les épaules, eut une mine indécise, ouvrit très grands les yeux, et « Peuh! fit-il sous ses moustaches. Peuh! avec les femmes, sait-on jamais? »

G. Héritier.

Entre copains. — Je remarque avec plaisir, mon vieux, que depuis que tu es marié, il ne te manque jamais un bouton.

— Ça, c'est vrai, ma femme est une vraie perle; dès le lendemain de notre mariage, elle m'a appris à les recoudre moi-même.

Charitable. — Comment! vous, M. Légoïste, vous faites partie d'une œuvre de bienfaisance!

— Et du comité encore.

— Vous m'étonnez!

— Et que voulez-vous! Je suis comme ça... Du reste, vous ne pouvez pas vous figurer combien le contact avec les miséreux vous fait mieux jouir de votre bien-être personnel.

## LE PÈRE BASTIAN



EST une vieille figure qui surgit brusquement du passé, une de ces figures qu'on n'oublie jamais.

De petite taille, le dos un peu voûté par l'habitude de se pencher constamment sur ses filets, le père Bastian vivait au bord de l'eau. Son domaine, c'était cette petite baraque en planches où il faisait sa reposée en fumant sa courte pipe d'écume; c'était cette étroite pelouse, entre le chemin et la grève, où il étendait ses filets pour les faire sécher. C'est là qu'on pouvait le voir, par les après-midis de beau temps, la navette en main, penché sur les mailles cassées ou sur le fil rompu.

Vous pouviez passer cent fois près de lui, jamais il ne détournait les yeux de sa besogne. Son visage étroit, taillé à coups de hache, disparaissait sous un grand chapeau-panama auquel le soleil et les intempéries avaient donné une couleur indécise — une couleur lie de vin et jus de tabac. Ses mains noueuses allaient et venaient, entre les mailles, sans jamais prendre du repos.

Vêtu d'un pantalon de « grisette » et d'une chemise de couil, il apparaissait comme le véritable type du pêcheur de tous les temps. Ce qui frappait le plus chez lui, c'était cette courte pipe d'écume, munie d'un couvercle de métal et toujours tournée sans dessus dessous.

Quand on passait près de lui, on ne manquait jamais de dire:

— Eh bien! père Bastian, la pêche a-t-elle été bonne aujourd'hui?

Il répondait à la manière des paysans que l'on interroge sur leurs récoltes:

— Oh! bien, voilà, on ne peut pas trop se plaindre!

Il faisait toujours cette réponse après avoir expédié, par le bateau à vapeur, sept ou huit « bannes » de beau poisson.

Mais, quand il n'avait trouvé, dans ses filets qu'un ombre-chevalier, deux fêras et un gros vengeron, il gémissait sur les misères du métier:

— Que voulez-vous, c'est un métier à devenir pauvre comme Job. Il suffit d'un coup de vaudaire pour chasser tout le poisson au fond du lac et mettre les filets dans un état pitoyable.

Quelquefois, il m'emmenait avec lui pour pêcher à la traîne ou pour faire une « battue ».

Je n'ai qu'à fermer les yeux pour revoir le grand bateau plat, peint en vert et qui portait le joli nom d'« Amélie ». C'était un bateau de tout repos, je vous l'assure! On aurait pu le charger de marchandises les plus diverses et les plus lourdes, sans déplacer de beaucoup sa ligne de flottaison. A l'avant, il y avait une épousette — sorte de petit filet monté sur un cerceau — qui devait recevoir le produit de la pêche. Le fond du bateau était recouvert de planches disjointes, laissant apercevoir un peu d'eau et, à l'arrière, la grosse bobine était là, fixée sur la planche — la grosse bobine où le fil était enroulé.

Je prenais les rames et, bientôt, nous gagnions le large.

Quand la pêche à la traîne n'avait pas été bonne, nous organisions une « battue ». Penché à l'arrière du bateau, le père Bastian tendait son filet tandis que je ramais tantôt à gauche, tantôt à droite, suivant docilement les indications qu'il me donnait. Ensuite, saisissant une grosse pierre fixée à une corde, je voyais mon père Bastian se hisser sur le banc d'arrière et lancer sa pierre de chaque côté du bateau.

« Plouf, plouf! la pierre disparaissait dans l'eau, remontait à la surface, cependant que je ramais, les jambes tendues en avant et tout le corps penché dans un effort puissant qui faisait perler la sueur sur mon front.

Persuadé que le poisson avait envahi son filet, le père Bastian rallumait sa pipe et nous commencions à lever. Ah! je vous assure que ce n'était pas la pêche miraculeuse et que maintes fois les échos ont retenti de clameurs et de mots énergiques que je n'oserais répéter.

Quand il avait lancé aux quatre vents des